



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2024

Édito

Daniel Guillotin,
Président Directeur
Général d'Énerg'iV



David Clause,
Auditeur Général
d'Énerg'iV



En Bretagne, 60 % de l'énergie finale consommée reste fossile et nous ne couvrons que 22 % de nos besoins. Autant dire que nous ne partageons pas du tout la petite musique de selon laquelle nous aurions "trop d'électricité" et qu'il faudrait ralentir la production d'énergie renouvelable. Rappelons que les énergies fossiles en France, pèsent plus de 65 milliards dans notre balance commerciale. Il est essentiel de rattraper le retard pris pour assurer la production de tout ou partie de nos besoins énergétiques, autant en électricité, en chaleur renouvelable qu'en gaz vert.

Si au niveau national l'État n'arrive pas à approuver la nouvelle PPE – Programmation Pluriannuelle de l'Énergie qui doit fixer le cadre, et réduit drastiquement son soutien à la filière photovoltaïque, au niveau local nous poursuivons nos efforts car la transition énergétique ne peut pas attendre. Je dois ici remercier les actionnaires d'Énerg'iV, publics comme privés, pour la permanence de leur soutien. La très belle augmentation de capital que nous avons finalisée en 2024 nous permet, malgré un contexte incertain, de poursuivre notre développement dans des conditions satisfaisantes. C'est aussi permettre aux collectivités territoriales d'être acteurs de la transition énergétique et de l'urgence climatique de leur territoire en s'appuyant sur un acteur de confiance comme la SEM.

Face à un contexte mouvant, la force d'Énerg'iV c'est de s'appuyer sur les forces de son territoire, de développer de nouvelles coopérations avec les entreprises et les élus, de stimuler l'implication citoyenne et au final de gagner en résilience.

Et, grâce à une belle équipe, compétente et engagée, les années à venir s'annoncent riches en projets solaires, éoliens, biogaz, GNV, bois ... au service de l'Ille-et-Vilaine et de ses habitants.

Alors oui, il nous faut retrouver un débat apaisé. Chacun doit accepter que son apport ne soit que partiel, comporte des avantages et des inconvénients, et le dire. Pédagogie et humilité : c'est dans ces directions qu'il faut avancer. Et c'est ainsi que nous pourrions aller vers un mix énergétique durable et souhaitable.

En 7 ans, Énerg'iV est devenu un acteur clé du développement des énergies renouvelables et de la mobilité bio-GNV en Ille-et-Vilaine, sans prendre la place des acteurs privés du secteur, bien au contraire. Les partenariats entre acteurs publics – citoyens – privés sont devenus notre marque de fabrique. Ils permettent d'allier nos forces dans un domaine très chahuté en ce moment, et de tous gagner en résilience.

Cette réussite, on la doit à la confiance de nos actionnaires et au dynamisme de l'équipe. Nous avons fait le pari, dès la création de la SEM, qu'il fallait se doter de moyens humains complémentaires à ceux présents sur le terrain dans les collectivités et les entreprises. C'est ce pari, ajouté à la grande cohérence d'actions entre le SDE35 et Énerg'iV, qui est la principale raison de notre succès.

Ce modèle de l'économie mixte appliqué au domaine de l'énergie se développe un peu partout en France mais reste peu reconnu par l'État. Énerg'iV contribue donc, à son échelle, à mettre en place avec la Banque des Territoires, la FEPL et la FNCCR un réseau des EPL dédiées aux énergies afin de favoriser les retours d'expérience et défendre nos intérêts et notre vision de l'avenir énergétique de la France, un avenir qui passera par les territoires.

2025 ne sera pas une année facile, mais nos bases sont solides et nous tiendrons le cap.

Faits marquants en 2024



Augmentation du capital d'Énerg'iV



Inauguration de l'unité de méthanisation d'Enerfées, organisation de portes ouvertes scolaires et citoyennes

Journée BioGNV avec les eurodéputés, petit déjeuner Bio GNV à Saint Malo



Inauguration des toitures solaires sur des bâtiments publics (Val d'Anast, SDIS Plélan-le-Grand)



Inauguration de la centrale solaire en toiture du centre commercial de Cap Koad



Démarrage du chantier éolien de Fééole et organisation d'une visite du chantier avec les citoyens et les partenaires



Point presse du projet de centrale solaire du Rheu

Et aussi :

- Obtentions des autorisations pour le projet Javené solaire et Bretisun ISND,
- Premières boucles d'Autoconsommation Collective avec part'EnR35 afin de partager l'énergie localement
- Lancement de la concertation pour le projet éolien de Val d'Izé et organisation d'une rencontre citoyenne.

Bilan de gestion 2024

PRÉSENTATION DE LA SEM :

Enjeux

Énerg'IV est désormais un acteur majeur du développement des énergies renouvelables en Ile-et-Vilaine exploitant de nombreuses centrales photovoltaïques, d'unités de méthanisation, de stations GNV et bientôt de son premier parc éolien.

Agissant de façon équilibrée en faveur du développement de l'ensemble des énergies renouvelables et sur tout le territoire départemental, Énerg'IV ancre son activité de producteur local et indépendant d'énergie renouvelable.

Objectifs

Afin d'assurer le développement de son activité et notamment poursuivre ses investissements dans les unités de production d'énergie renouvelable locale, Énerg'IV a procédé en 2024 à une **levée de fonds** qui porte désormais le capital d'Énerg'IV à plus de 21 millions d'euros.

Pour préparer cette augmentation de capital, une étude a été menée en 2023 afin de définir un **Plan Moyen Terme (PMT)** sur la période 2024-2028.

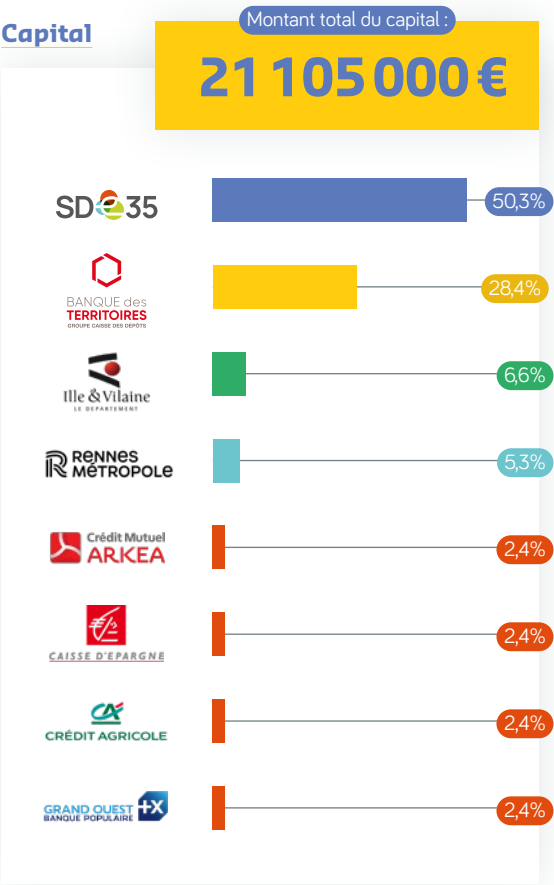
Ce plan a dressé des orientations stratégiques par filière et a notamment fixé des objectifs en matière de productible électrique pour atteindre l'objectif global de 40 % d'EnR dans le mix électrique en 2030.

Il a également pour ambition de développer le biogaz afin d'atteindre la cible de 30 % de biogaz en 2030.

À partir de ces objectifs, le PMT a défini un besoin de financement supplémentaire de 15,1 millions d'euros.

L'ambition d'Énerg'IV est d'atteindre l'auto-développement en étant capable d'autofinancer ses services et ses besoins en fonds propres d'ici 2029.

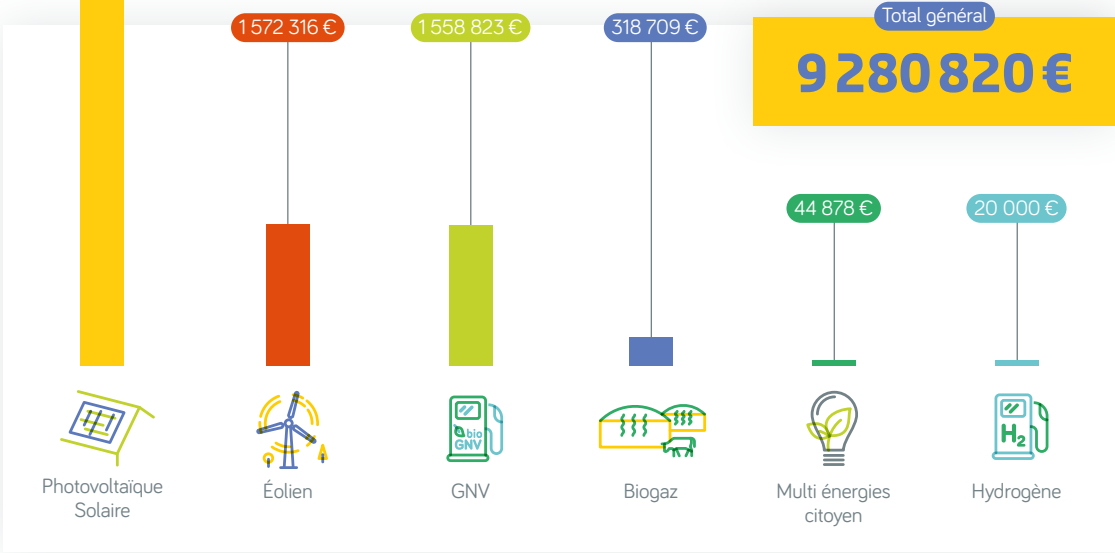
Capital



60 millions d'euros

investis à ce jour en Ile-et-Vilaine par Énerg'IV et ses partenaires, dont 13 M€ de fonds propres apportés en capital et 196 M € supplémentaires votés, restant à déployer d'ici à 2028.

ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR FILIÈRE (AU 31/12/2024)



Concertation territoriale, notre marque de fabrique

ÉNERG'IV PILOTE LA CONCERTATION LOCALE DANS SES PROJETS

Énerg'IV a pour ambition d'être le garant des intérêts du territoire dans les projets d'énergies renouvelables (EnR) dont elle est partenaire. Pour cela :

- Elle veille au respect des objectifs fixés dans les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET). Elle permet aux communes et EPCI qui le souhaitent de conserver la maîtrise de projets structurants.
- Elle place la concertation au cœur de la gouvernance des projets afin d'adapter les études aux exigences locales.

L'objectif est d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, de faire connaître les projets et de les adapter pour en faire des leviers de la transition énergétique locale.



L'exemple du projet éolien de Lanrigan

- Accompagnement de la commune dans l'émergence de son projet pour en faire un projet public citoyen ou un projet de territoire fidèle à ses ambitions.
- Assurance de la transparence tout au long des études en réunissant régulièrement riverains et acteurs publics locaux afin de les informer et de tenir compte des attentes et questionnements locaux.
- Implication directe de la commune des citoyens dans tous les arbitrages en lien avec la SCIC des Survoltés.

Un des outils de la concertation locale/territoriale

Le porte-à-porte : rencontrer les premiers impactés avant de lancer le projet

LE PORTE-À-PORTE : ACTION CONCRÈTE DE LA CONCERTATION

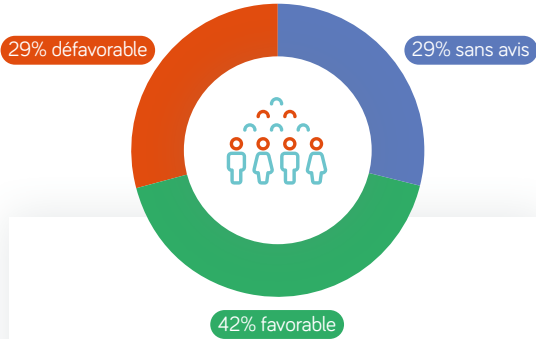
Le porte-à-porte constitue la première action concrète pour initier la concertation autour d'un projet. Cette démarche de terrain vise à établir un lien direct avec les habitants et à poser les bases d'un dialogue transparent et constructif.

Objectifs

- Présenter pour la première fois le projet et ses acteurs aux riverains
- Inviter les habitants à participer aux prochaines actions de concertation
- Mener une enquête sur l'acceptation a priori du projet grâce à un questionnaire
- Identifier les préoccupations locales à intégrer dans les études
- Recueillir les contacts des personnes souhaitant être informées et associées à la suite du processus

Quelques chiffres clés

- 8 campagnes de porte-à-porte réalisées
- Près de 900 personnes rencontrées
- Une grande partie de riverains se déclarant favorables au projet éolien les concernant



Principales préoccupations exprimées

- L'impact du parc sur le paysage
- Le bruit généré par les turbines
- Les conséquences sur la biodiversité

Si certaines inquiétudes sont légitimes concernant l'impact potentiel du projet sur le territoire, une majorité des personnes interrogées reconnaît la nécessité de développer les énergies renouvelables. Beaucoup soulignent également l'importance d'une implication active des acteurs locaux et d'une information régulière des riverains sur l'avancement du projet.

La concertation n'est pas une simple communication. Elle implique une collaboration, une écoute et un vrai travail de consultation avec toutes les parties prenantes.

Nous identifions trois axes principaux :

- Transparence, partage d'informations
- Dialogue, création des instances dans la durée
- Mobilisation et implication concrète des acteurs



100 % de nos projets sont concertés

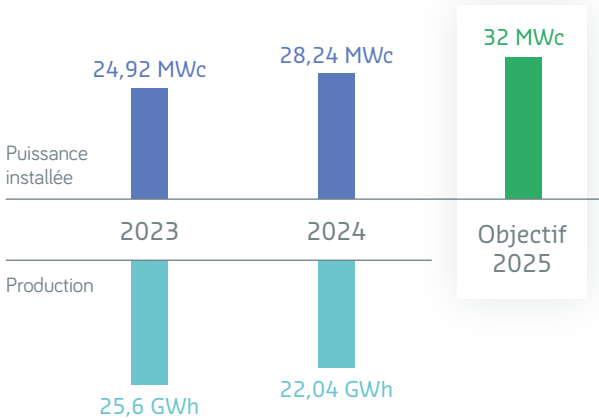


5 projets éoliens publics et citoyens accompagnés par Énerg'iv dont 3 initiés par la SEM

Bilan 2024 de l'activité photovoltaïque

En 2024, Énerg'iv a poursuivi la concrétisation de son activité de producteur local et indépendant d'énergie renouvelable solaire.

Elle organise son activité autour de 3 types d'installation : photovoltaïque toiture, photovoltaïque ombrière et centrales au sol.



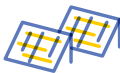
ÉTAT DES LIEUX ET BILAN 2024

28 nouvelles centrales

soit + 3,3 MWc de puissance installée



1/3 en toitures



2/3 en ombrières

Une production en baisse malgré l'augmentation de puissance du parc et une très bonne disponibilité pour deux raisons :

- Un ensoleillement historiquement faible.
- 297 heures de coupure imposée pour cause de prix négatif SPOT (service réseau) : cela représente 7 % de la durée d'ensoleillement annuelle.

2024

	Puissance installée (MWc)	Nb centrales	Production (GWh)
TOITURE	5,48	36	3,79
OMBRIÈRE	2,77	18	1,03
SOL	19,99	2	17,22
TOTAL	28,24	51	22,04

- La production du parc photovoltaïque d'Énerg'iv représente 12,9 % de la production photovoltaïque sur le département.
- La production correspond à la consommation d'environ 4 800 foyers en Ile-et-Vilaine.

LES FILIALES ET LES PRISES DE PARTICIPATION
SUR L'ACTIVITÉ PHOTOVOLTAÏQUE



SAS BRETISUN PARK

- 51 % See You sun
- 49 % Énerg'iV

Énerg'iV a constitué avec See You Sun la société Bretil Sun Park, dédiée à l'investissement de centrales photovoltaïques sur ombrière de parking et permettant l'installation de points de charge pour véhicules électriques.

En 2024, on dénombre une première grappe de 18 ombrières mises en service, 4 construites et en attente de raccordement ENEDIS, et 4 centrales en cours de montage soit un total de 26 centrales ombrières. Les 18 centrales en service totalisent une puissance installée de 2,77 MWc. Plusieurs sont intégrées dans des boucles d'autoconsommation collective avec Part'EnR35, la PMO départementale initiée par le SDE35.

Une 2^e grappe de 26 projets a également été lancée en 2024 en sécurisant le foncier.



SAS Énerg'iV PV1 - Tinténia

- 100 % Énerg'iV

La centrale photovoltaïque de 20 000 m² est située sur la toiture de la plateforme logistique de Biocoop sur la Zone Artisanale de la Morandais à Tinténia. La mise en service a été réalisée en février 2022. Ce projet est lauréat d'un appel d'offre CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).

Sur l'année 2024, la centrale a produit 1 600 MWh, ce qui est à la baisse par rapport au prévisionnel en raison d'un manque d'ensoleillement et d'heures de non-production lors de période de prix négatifs SPOT (service réseau).



SAS Marc Énergies - Bruz/Pont-Péan

- 81 % Marc Énergies et IEL
- 19 % Énerg'iV

Cette centrale photovoltaïque de 15,2 MWc (20 ha), née de l'association entre MARC IEL et Énerg'iV, située sur les communes de Bruz et Pont-Péan, a produit 13 312 MWh en 2024, une production moindre par rapport au prévisionnel (ensoleillement déficitaire, 288 heures de prix négatif imposées par le service réseau).

En 2024, 2 panneaux pédagogiques ont été installés dans et aux abords de la centrale. Le site a fait l'objet de plusieurs visites en 2024 avec des professionnels et des étudiants.



SAS Énerg'iV PV2 - KER HEOL Guignen

- 100 % Énerg'iV

Cette centrale photovoltaïque de 4,82 MWc installée sur une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux du SMICTOM du Pays de Vilaine a produit 3 906 MWh en 2024, une production moindre que le prévisionnel pour les mêmes raisons que vues ci-avant.

En partenariat avec Enercoop, une partie des résultats de cette centrale a été affecté à des actions de sobriété énergétique sur le territoire, en l'occurrence l'aide à la rénovation d'une chaudière de la commune de Guignen.

Javené solaire

- 39 % Énerg'iV
- 25,5 % SAS EO PARTICIPATION
- 25,5 % ENTECH
- 10 % Commune de Javené

La commune de Javené a sollicité Énerg'iV dès le début du projet pour valoriser un délaissé routier, propriété de la commune.

Le montage proposé a permis à la commune d'intégrer l'actionnaire de la société de projet créée et travailler avec Énerg'iV sur le recrutement des partenaires du projet sur la partie développement (Énergies Ouvertes) et la construction (ENTECH). En 2024, l'autorisation d'urbanisme a été obtenue et début 2025 le projet est lauréat du dernier appel d'offre CRE.

La société Javené Solaire s'est engagée à financer et gouverner le projet de façon participative. Fin 2024, la société Javené Énergies Citoyennes a ainsi été créée et s'organise pour mener une campagne de levée de fonds sur l'année 2025. Énerg'iV lui cédera 9 % de ses parts.



SAS Bretil Sun ISDND 35

- 14 % Énerg'iV
- 14 % Quénéa - Galileo Énergies Nouvelles
- 14 % Rennes Métropole
- 14 % Valcobreizh
- 14 % SMICTOM entre-Ouest
- 14 % S3TEC traitement Vitré-Fougères
- 14 % CC Côte d'Emeraude
- 1 % CIREN + Dol'Watt + Survoltés

Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes, le tout fédéré par Énerg'iV. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciens ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département.

Les projets de Rennes Hautes-Gayeulles, Le Verger, Tinténia, Bager Pican ont obtenu une autorisation d'urbanisme en 2024 et sont lauréats du dernier appel d'offres CRE de décembre 2024.

Le site de Cornillé a également obtenu une autorisation d'urbanisme et un contrat a été mis en place avec les industriels voisins du site pour qu'ils bénéficient de la production de la centrale en autoconsommation individuelle. Le site de Dinard a vu son développement suspendu car il est toujours en attente du texte de dérogation à la loi Littoral qui permettrait de déposer un permis de construire.

SAS EPV LE RHEU

- 85 % ENGIE GREEN
- 15 % Énerg'iV

Projet structurant pour le territoire (18,6 MWc installés sur 20 ha), ENGIE GREEN et Énerg'iV ont rapidement échangé sur l'opportunité d'un partenariat. Il a été trouvé en permettant à Énerg'iV d'intégrer la société de projet en tant qu'actionnaire mais aussi sur des missions liées à la concertation et l'ancrage territorial. Spécificité du projet, et bien que ne rentrant pas dans la définition de l'agrivoltaïsme car situé sur d'anciennes carrières, le projet prévoit la mise en place d'une coactivité maraîchère. Le dépôt de permis de construire a été réalisé fin du premier trimestre 2024, pour une mise en service prévisionnelle en 2027.

LE SUIVI DES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Exploitation

Au 31 décembre 2024, Énerg'IV dispose de



4 centrales S21 participent à des opérations d'autoconsommation collective portées par Part'EnR 35.

La puissance cumulée de ces 4 centrales est de 488 kWc.

Les objectifs et ambitions 2025

Portefeuille de projets :

Énerg'IV dispose à fin 2024 d'un portefeuille de projets solaires en développement d'environ 52 MWc.

Les ambitions solaires :

La SEML porte en propre un objectif d'installation d'une grappe de centrales photovoltaïques en toiture pour une puissance totale de 2 MWc par an.

ZOOM SUR 3 PROJETS SOLAIRES

Toiture solaire sur l'école Jacques Prévert de Maen-Roch

Projet porté par :
Énerg'IV / commune de Maen-Roch

Lieu :
Maen-Roch

Caractéristiques du projet :
724 panneaux photovoltaïques en toiture sur 1 500m² mètres carrés de surface

Puissance :
300 kWc

Énergie produite/an :
300 MWh de production annuelle

Date de mise en service :
Juillet 2025

En bref...

L'énergie produite sera directement consommée par la commune.

En effet, 42% de la production sera consommée localement par les sites de la commune.

La production couvrira 24% des besoins d'électricité des bâtiments communaux :

- Salle Raoul Maigne
- Maison du Coglais
- Complexe Sportif Joudet, Cantine Stephanaise
- Mairie Principale
- la Brionnière Maen Roch
- École Publique Jules Vernes
- Salle des fêtes Adonis
- École Jules Vernes
- Hôtel de Ville
- Groupe scolaire Jacques Prévert
- Stade municipal Bricois, Salle Raoul Maigne
- Recyl'Roch

Énerg'IV est propriétaire de l'installation via un contrat de mise à disposition de la toiture communale.

Mais aussi

Un projet de boucle d'autoconsommation collective est en cours avec Part'EnR35.



Ombrières sur le boulodrome de St-Armel

Projet porté par :
Breti Sun Park



Lieu :
Complexe sportif l'Arzhel à Saint-Armel

Caractéristiques du projet :
510 panneaux de 405 Wc sur plus de 1 000 m² : 300 m² sur le parking et 700 m² sur le boulodrome (16 terrains de pétanque abrités)

Puissance installée :
207 kWc

Énergie prévisionnelle produite/an :
227,7 MWh, soit 49 équivalent-foyer annuel

Date de mise en service :
Septembre 2024

En bref...

Premier projet Breti Sun Park où plusieurs usages ont été couverts (parking et boulodrome). Cela permet entre autres d'atteindre les surfaces minimales pour proposer une offre de solarisation en tiers-investissement.

Mais aussi

Saint-Armel est une des premières boucles d'autoconsommation collective mises en œuvre par Part'ENR35, alimentant le patrimoine communal.



EnerSol35, petites centrales au sol

Énerg'IV a créé avec Enercoop Bretagne la société EnerSol35 début 2025. L'objectif de ce partenariat est de développer des centrales photovoltaïques au sol de moins d'1 MWc (équivalent à un hectare de terrain), en ciblant des terrains pollués ou délaissés : anciennes décharges, friches industrielles, délaissés routiers... Ces projets, plus petits que des projets au sol "classiques", sont possibles grâce à un modèle économique de grappes. La volonté des deux partenaires avec EnerSol35 est de travailler en partenariat avec les collectivités territoriales et les habitants, en leur ouvrant la gouvernance des sociétés de projets créées, et en priorisant les modèles d'autoconsommation collective et de financement citoyen.

Une première grappe de projets de 4 MWc est en cours de sécurisation.

Exemple de projet sur Chantepie

Caractéristiques du projet :
Ancienne décharge appartenant à la commune

Puissance :
1 MWc

Énergie produite estimée/an :
1 100 MWh

Date de mise en service prévisionnelle :
Fin 2026



Bilan 2024 de l'activité mobilité biogaz / hydrogène

ÉTAT DES LIEUX



6 stations
sont actuellement
en service

BILAN 2024

3 040 tonnes de GNV

distribuées soit environ 45 GWh dont 59 % de bioGNV

10 000 000 km parcourus

par des camions, des bennes à ordures et des bus avec le gaz distribué. L'équivalent de 23 000 trajets Paris-Brest

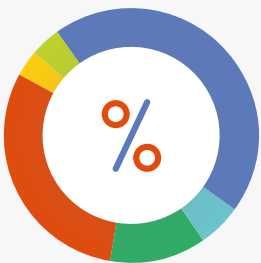
1,413 € HT/kg

c'est le prix moyen GNV 2024 (1,388 € en 2023)

70 clients

sont abonnés au service, soit 20 de plus qu'en 2023.

Répartition des parts de marché par station



Chartres-de-Bretagne	44,5 %
Saint-Malo	5,4 %
Tinténiac	12,2 %
Montgermont	29,9 %
Miniac-Morvan	3,4 %
Bédée	3,6 %

Bien qu'affichant des résultats très inégaux, les stations ont atteint au global 94 % de leur objectif de fréquentation et ont généré un chiffre d'affaires de 4,3 M€.

LES OBJECTIFS ET AMBITIONS 2025

Deux projets de station sont à l'étude.

→ **Hydrogène** : l'agglomération de Saint-Malo et Énerg'iV étudient depuis 2022 les possibilités et l'intérêt de développer un premier écosystème hydrogène sur le département. Les études menées jusqu'à présent porteraient sur le développement d'une station de distribution au sud de l'agglomération. Le projet est déjà lauréat de deux appels à projet Région et ADEME pour le financement.



→ **GNV** : l'agglomération de Fougères et Énerg'iV étudient depuis 2022 les possibilités de développer une station GNV sur ce secteur.

LES PRISES DE PARTICIPATION SUR L'ACTIVITÉ BIOGAZ

SAS BMGNV et BMGNV 35

→ **100 %** SEM Énergie bretonnes dont une prise de participation indirecte de **25 %** par Énerg'iV

La SAS BMGNV regroupe les 4 Syndicats d'Énergie bretons afin de porter collectivement les stations publiques d'avitaillement au GNV. La SAS BMGNV35 gère localement les stations breéliennes.

6 stations sont en service en 2024 (Bédée, Chartres-de-Bretagne, Miniac-Morvan, Montgermont, Tinténiac et Saint-Malo). Certaines d'entre elles assurent à la fois une charge lente et rapide en partenariat avec des acteurs économiques locaux (Linévia, Kéolis, RATP, Transdev).



ZOOM SUR LE PROJET DE STATION GNV DE SAINT-MALO AGGLOMÉRATION



Station multi-énergies de Saint-Malo



Projet porté par :
BMGNV 35 et Saint-Malo Agglomération

Lieu :
Dépôt de bus de Saint-Malo Agglomération

Caractéristiques du projet :

- Distribution en charge lente de nuit pour les bus de l'agglomération
- 2 pistes de distribution rapides pour les bennes à ordures de l'agglomération et les entreprises

En distribution rapide, un plein de 110 kg est réalisé en moins de 10 minutes. Deux carburants sont proposés à la carte à des prix différents : GNC ou BioGNC issu de production renouvelable (méthanisation). La station est accessible 24h/24 et 7jrs/7

Date de mise en service :
2024

En bref...

Station multi-énergies GNV/H2 à proximité de l'unité de méthanisation de Saint-Malo Agglomération. L'objectif de l'unité est de valoriser les déchets de traitements des eaux usées en source d'énergie renouvelable et produire du gaz vert qui sera distribué localement. La mise en œuvre opérationnelle du projet n'est cependant pas encore validée dans les instances de chaque structure.

Mais aussi

Elle proposera demain l'avitaillement en hydrogène. La station est prévue pour intégrer ces nouveaux usages dès l'émergence des besoins des industriels et transporteurs du secteur.



Bilan 2024 de l'activité éolien

ÉTAT DES LIEUX



1 projet en construction



15 projets éoliens en suivis en 2024,



1 projet à l'arrêt



12 projets en émergence initiés par Énerg'iV avec les communes

Portefeuille de projets :

PROJETS ÉOLIENS CITOYENS



5 projets éoliens citoyens accompagnés par Énerg'iV dont 3 initiés par la SEM

LES OBJECTIFS ET AMBITIONS 2025

L'objectif est d'impliquer les parties prenantes, de faire connaître les projets et de les adapter pour en faire des leviers de la transition énergétique locale.

LES PRISES DE PARTICIPATION SUR L'ACTIVITÉ ÉOLIEN



SAS IEL exploitation - Grand-Fougeray

- 70 % IEL
- 30 % Énerg'iV

Le projet éolien de la Lande de Haut Bout sur la commune de Grand-Fougeray est porté à la fois par la société indépendante bretonne Initiatives & Énergies Locales et par Énerg'iV afin d'implanter 2 éoliennes de 180m. Le projet avait été refusé en 2017 mais il a été repris en 2020 sous un autre format.

Les études ont été relancées suite aux échanges avec la DREAL et un travail important sur la concertation pour éviter de reproduire l'échec initial. Des ateliers de concertation participatifs ont été organisés pour répondre aux principales inquiétudes des riverains. Un comité a été mis en place et se réunit au moins une fois par an.

SAS Landiset - Saint-Ganton /Pipriac

- 85 % Collectivités - associations - Enercoop Bretagne - Breizh Énergie - citoyens
- 15 % Énerg'iV

Le projet éolien citoyen de Saint-Ganton est développé par la commune de St-Ganton, un collectif de citoyens regroupés au sein de l'association Saint Gant'Éole Citoyen et Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), Redon Agglomération et Pipriac. L'entreprise EO est en charge de l'étude afin d'implanter 3 éoliennes d'une puissance estimée de 9 MW.

Suite à une enquête publique en 2025, le projet a eu un avis positif de la Commissaire enquêteur.



La SAS Lanrigan dans l'vent

- 16,67% Commune de Lanrigan
- 16,67% Énerg'iV
- 33,33% CN'Air
- 9,26% Enercoop Bretagne
- 9,26% ENRCIT
- 14,81% Scic sas les Survoltés

La commune de Lanrigan, Enercoop Bretagne, Energie partagée Investissement et Énerg'iV ont créé en septembre 2021 la société **Lanrigan dans l'vent**, une SAS dédiée au développement d'un parc éolien citoyen. Depuis, **Vensolair** - filiale de la CNR - et la coopérative citoyenne **Les Survoltés** ont rejoint l'aventure.

Vensolair pilote les études techniques et naturalistes, tandis qu'Énerg'iV coordonne la concertation locale et la mobilisation citoyenne, en partenariat étroit avec Les Survoltés. Déjà plus de 8 000 € collectés localement pour financer les études.

La concertation menée par Énerg'iV a permis de favoriser la participation des habitants, d'assurer une transparence vis-à-vis des acteurs locaux et d'intégrer des études complémentaires répondant aux attentes du territoire, notamment en géobiologie et sur les ombres portées.

Les études réalisées ont permis de définir le gabarit et l'implantation du projet. Le dossier, déposé début 2025, prévoit l'installation de **trois éoliennes** d'une hauteur de **200 mètres en bout de pales**, pour une **puissance totale maximale de 15 MW**.

SAS PE de la Lande Livreul - Ercé-en-Lamée

- 70% Valeco
- 30% Énerg'iV

La société de projet "PE DE LA LANDE LIVREUL" a été créée en décembre 2022 pour implanter 2 éoliennes sur la commune d'Ercé-en-Lamée. Elle est constituée de Valeco et d'Énerg'iV. Il est prévu la possibilité d'intégrer un collectif citoyen à hauteur de 10% dans le projet.

Pour répondre aux inquiétudes des riverains, des études non réglementaires ont été menées sur le site concernant la géobiologie et les ombres portées. Parmi les nombreuses actions de concertation mises en place dans le cadre de ce projet, un atelier citoyen a été organisé en 2024 pour présenter une partie des études réalisées (acoustique, géobiologie, ombres portées). Un atelier sur les études environnementales a été réalisé en mai 2025.

Les études menées sur le terrain ont permis de définir l'emplacement des éoliennes pour qu'elles aient le moins d'impact possible sur l'environnement. Le dossier déposé début 2025 prévoit l'installation de deux éoliennes de 180 mètres en bout de pales, pour une puissance totale maximale de 8,52 MW.





SAS Les Ailes du Chevré - Acigné

- **80%** Energiequelle
- **10%** Énerg'iV
- **5%** AcYléole

Le projet éolien « Les Ailes du Chevré » est porté par ENERGIEQUELLE (anciennement P&T Technologie). Il a été initié dès 2015 sur la commune d'Acigné. Lors des démarches de concertation, un groupe d'habitants a fait part de son souhait de s'impliquer financièrement dans ce projet et a créé la SAS AcYléole. La commune d'Acigné et Énerg'iV sont également impliquées financièrement.

L'ambition de ce partenariat est que le projet soit à terme détenu à 100% par les citoyens, la commune d'Acigné et Énerg'iV. ENERGIEQUELLE cèdera ainsi progressivement l'ensemble de ses droits.

Le dossier de demande d'autorisation pour l'implantation de 3 éoliennes d'une puissance estimée de 10,8 MW total a été déposé fin 2020. Des ateliers citoyens se sont tenus en 2023 et une enquête publique a été réalisée en 2024. La société a ainsi été informée de la présence d'une nichée de balbuzards pêcheurs dans la forêt de Rennes, qui n'existait pas lors de l'étude d'impact. Une étude complémentaire sur ce sujet a été réalisée en 2024. Au terme de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur a émis un avis négatif considérant que le projet, bien qu'inscrit dans les objectifs du PCAET de Rennes Métropole, n'était pas d'intérêt général.

SAS Fééole - Coësmes/Martigné-Ferchaud

- **40%** Fééole Développement Citoyen
- **20%** Énergie Partagée Investissement
- **20%** SIPEnr
- **20%** Énerg'iV

Le parc éolien Fééole situé sur les communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud a été initié et développé par un collectif de citoyens regroupé au sein de Fééole Développement Citoyen afin d'implanter 4 éoliennes de 3 MW chacune.

En 2023, un collectif d'acteurs institutionnels composé de la SEM Énerg'iV, de la SEM SIPEnr et d'Énergie Partagée est officiellement entré au capital de la SAS Fééole à hauteur de 60 %. Roche aux Fées Communauté a également rejoint les autres partenaires.

Durant le second semestre 2023, Fééole a pu finaliser le contrat d'achat des turbines avec Nordex, obtenir un nouveau tarif de rachat plus intéressant auprès de la CRE et finaliser le closing bancaire. Le démarrage des travaux a commencé à l'été 2024 pour une mise en service en juin 2025.

SAS Croix Énergies- Teillay

- **70%** VALOREM
- **30%** Énerg'iV

Le projet éolien de « Croix Énergies » est le prolongement du parc éolien existant Teillay Énergies sur la commune de Teillay. Les 4 éoliennes du parc actuel, appartenant à VALOREM, produisent de l'électricité verte depuis février 2019.

VALOREM et Énerg'iV étudient la possibilité d'étendre ce parc avec 2 éoliennes supplémentaires de 165 m de 4,5 MW chacune. L'accord de partenariat a été signé en 2023. De nombreuses actions de concertation ont été menées sur la commune depuis. Les différents bureaux d'études ayant travaillé sur le projet ont été invités dans différentes réunions publiques pour présenter à la population leur méthode de travail et les résultats obtenus sur la zone.

Le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale du projet a été déposé auprès des services de l'État en mars 2024. Une demande de complément d'éléments a été formulée par le service instructeur. L'instruction va se poursuivre en 2025 pour permettre la tenue de l'enquête publique.



Nouveau

SAS Andéole - Andouillé-Neuville

- **33%** Vensolair
- **33%** Acteurs publics dont Énerg'iV, Andouillé-Neuville, CCVIA
- **33%** Acteurs citoyens

Le projet éolien d'Andouillé-Neuville est créé en 2024 par la commune d'Andouillé-Neuville, Énerg'iV, EPI et ENERCOOP Bretagne. Val d'Ille-Aubigné a fait connaître son intérêt pour également intégrer le projet afin de prévoir son association aux décisions prises. Le collectif citoyen Les Survoltés prévoit également d'intégrer la société de projet. Ce sont 3 à 5 éoliennes d'environ 4 MW chacune qui seraient implantées. Le partenaire technique, Vensolair, a été choisi en 2024 et il réalisera les études techniques en 2025.

Le projet est lancé et les premiers événements de concertation ont été réalisés.

Nouveau

SAS Eolizé - Val d'Izé

- **51%** Engie Green
- **10%** Val d'Izé
- **10%** Enercoop
- **29%** Énerg'iV

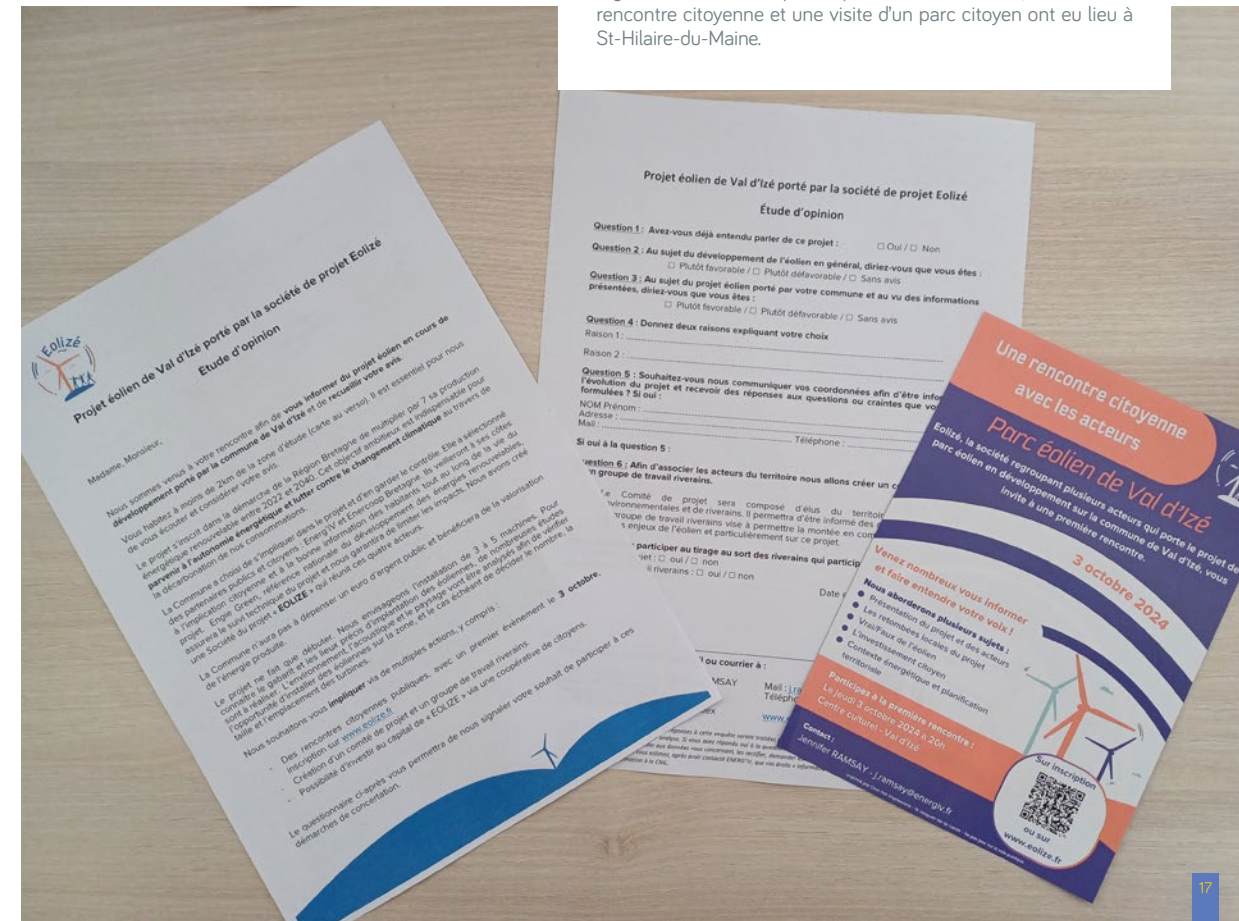
La Commune de Val d'Izé dispose d'une zone de développement potentiel de l'éolien principalement sur son foncier communal. Suite à un AMI en juin 2024, Engie Green a été sélectionné en tant que partenaire privé.

Afin de s'assurer d'un projet compatible avec les intérêts du territoire, Val d'Izé, Enercoop et Énerg'iV ont créé la société Eolizé.

La sécurisation foncière est finalisée sur les parcelles communales, une zone de parcelles privées est en cours de sécurisation. Les études écologiques sont lancées, et les autres études suivront au cours de l'année 2025. Un mât de mesure sera installé sur le site en 2025.

Un accord de partenariat sera signé début 2025 pour préparer l'intégration d'Engie Green à la société de projet à la hauteur de 51%. L'intégration éventuelle de Vitré Communauté à la société de projet est à l'étude.

Énerg'iV propose des actions de concertation diverses, et concerta régulièrement avec les parties prenantes concernées, en 2024 une rencontre citoyenne et une visite d'un parc citoyen ont eu lieu à St-Hilaire-du-Maine.





ANDEOLE
Projet éolien citoyen



Projet éolien Andéole

Projet porté par :

Commune d'Andouillé-Neuville, la CCVIA, Énerg'IV, Les Survoltés, Enercoop, Énergie Partagée, Vensolair

Lieu :

Andouillé-Neuville

Caractéristiques du projet :

3 à 5 éoliennes de 4 MW chacune

Production annuelle prévisionnelle :
12 MWh

En bref...

La Communauté de communes de Val d'Ille-Aubigné a rejoint le projet pour compléter le collège public (commune et Énerg'IV), et un collège citoyen s'est créé avec la coopérative Enercoop Bretagne, spécialiste de la participation locale et citoyenne aux projets d'énergie renouvelable, le réseau d'énergie citoyenne, et le collectif local Les Survoltés.

La SAS Andéole est née en 2024 de l'association des membres fondateurs.

En plus de ces sept partenaires, l'objectif est d'intégrer des citoyens qui souhaitent contribuer à la conception, la gouvernance et le financement du projet.

Le projet bénéficie d'un contexte favorable avec une grande partie de la population sensibilisée aux enjeux climatiques.

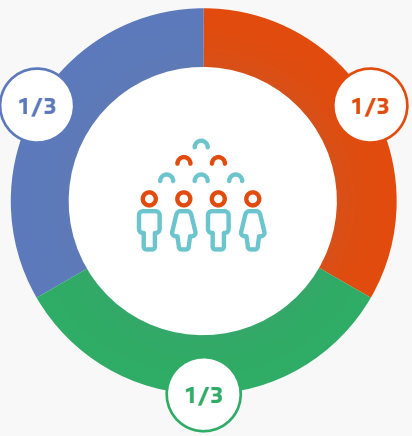


Calendrier du projet



Actionnariat cible

Trois collèges pour représenter le partenariat et l'esprit coopératif à l'origine de ce projet



Collège public

- La commune d'Andouillé-Neuville
- La CCVIA
- La SEM Énerg'IV

Collège Citoyen

- Énergie Partagée
- Enercoop Bretagne
- Les Survoltés

Collège Privé

- Vensolair



Bilan 2024 de l'activité biomasse

ÉTAT DES LIEUX

Au delà de l'électricité renouvelable, Énerg'iV investit également dans des projets valorisant la biomasse locale sous forme de biogaz (méthanisation) ou de chaleur (chaudière bois)

L'EXPLOITATION



en développement :

1 projet de méthanisation suspendue à la résolution des recours

LES OBJECTIFS ET AMBITIONS 2025

Suite à l'étude biomasse menée par le SDE35 dans le cadre du contrat de coopération, Énerg'iV va participer à consolider l'émergence de collectifs agricoles pour déboucher sur de nouveaux projets de méthanisations territoriales. Les premiers projets de chaleur renouvelable devraient également pouvoir être engagés.



LES PRISES DE PARTICIPATION SUR L'ACTIVITÉ BIOMASSE



MÉTHANISATION

ENERFÉES

SAS Enerfées - Janzé

- **61%** Collectif d'agriculteurs et coopérative des fermiers de Janzé
- **5%** Roche aux Fées Communauté
- **19%** Engie Bioz
- **10%** SAS Breizh Énergie
- **5%** Énerg'iV

Le projet situé sur la commune de Janzé a pour objectif de produire plus de 36 GWh de gaz vert local en valorisant 75 000 tonnes de biomasse issues d'une cinquantaine d'exploitations agricoles.

Elle permettra ainsi d'alimenter 3 600 foyers.

L'unité de méthanisation injecte du gaz vert depuis février 2023 et a été inaugurée en juin 2024. La production d'Enerfées en 2024 a été de 348 Nm³/h en moyenne pour un total de 33 GWh.



SAS Biogaz des Marches de Bretagne - Couesnon Marches de Bretagne

- **51%** Collectif d'agriculteurs
- **2,5%** CMB
- **2,5%** SMICTOM de Fougères
- **8%** Breizh Énergie
- **8%** Énergie Partagée
- **20%** Ter'Green
- **8%** Énerg'iV

Le projet situé sur la commune de Maen-Roch a pour objectif de produire 13 GWh de gaz vert local en valorisant 20 à 24 000 tonnes de biomasse provenant d'une quinzaine d'exploitations agricoles. Elle permet ainsi d'alimenter 644 foyers.

L'unité de méthanisation a été inaugurée en décembre 2023. Elle a ouvert ses portes à plus de 800 personnes pour des visites du site.

En 2024, la décision a été prise d'augmenter la production (145 Nm³/h pour un total 12,4 GWh Nm³/h) permettant de mieux couvrir les charges fixes en achetant de la matière extérieure, situation acceptable temporairement. Des dispositions ont été prises en 2025 pour optimiser les gisements agricoles locaux.

Agri-Bioénergies

La SAS Agri-BioÉnergies - Bourg-des-Comptes

- **79%** Collectif d'agriculteurs
- **5%** Énergie Partagée
- **19%** Énerg'iV

Le projet regroupe à la fois 9 exploitations agricoles, Énergie Partagée et Énerg'iV.

Situé sur la commune de Bourg-des-Comptes, il a pour objectif de produire 17 GWh de gaz vert en valorisant 25 à 29 000 tonnes de déchets par an. Elle permettra ainsi d'alimenter 1 700 foyers.

Le projet dispose aujourd'hui de toutes les autorisations administratives mais doit mettre à jour son plan d'affaires afin de sécuriser l'approvisionnement et le financement.

Début 2026 verra ces points avancer positivement et permettra la reprise des travaux.



ENERFÉES

Enerfées

Projet porté par :

Enerfées (un groupement de 5 acteurs ayant pour projet le lancement d'une unité de méthanisation dans la zone du bois de Teillay, à Janzé).

Lieu :

Janzé

Caractéristiques du projet :

Énergie produite/an : 440 Nm³/h de gaz soit 4,6 MW équivalent à la consommation annuelle de 3 600 foyers au gaz.

Date de mise en service :

Février 2023

En bref...

Les fermes concernées sont en majorité de taille moyenne et en production mixte lait et volailles et pour la plupart labélisées Janzé. Elles s'engagent à fournir tout ou partie de leurs effluents en s'appuyant sur les conseils d'un agronome recruté par la SAS. Les quantités apportées ont déterminé leur engagement financier respectif.

En 2024, la production a été marquée par des problèmes techniques liés à l'épuration du gaz. Cette avarie a grevé progressivement la capacité de production à 300 Nm³/h.

Le problème a été résolu fin 2024.

Une flotte de bennes bâchées permet de collecter les effluents dans les fermes en limitant les nuisances olfactives. Ces camions fonctionnent au GNV fourni par la station bioGNV installée sur le site.

Mais aussi

Le bâtiment a fait l'objet d'un travail d'intégration à son environnement et de sécurisation en panneaux PV. Un projet piloté par le Énerg'IV.

2024 aura vu démarrer les travaux de couverture du hangar de stockage du digestat en panneaux PV. Un projet porté par Energ'IV.

Le projet respecte la Charte Méthanisation telle que rédigée par le SDE35.

La société emploie 4 salariés, tous situés dans les environs de Janzé.



Chaleur d'ici

Projet porté par :

AILE, Énergie Partagée Investissement et Énerg'IV sous le nom de Chaleur d'ici

Prise de participation d'Énerg'IV de 34%, pour des bâtiments publics et privés

Puissance :

150 kW à 1 MW de puissance chaudière

Date de mise en service prévisionnelle :

Compter 2 ans entre l'identification d'un besoin et la mise en service de l'outil dédié.

En bref...

Chaleur d'ici prend en charge la conception, la réalisation, le financement de l'outil de production de chaleur (bois, solaire thermique, géothermie...) et du réseau de chaleur, puis son exploitation (approvisionnement, entretien, maintenance). Elle facture la chaleur à un tarif stable dans la durée et mobilise les fournisseurs locaux, les exploitants de chauffage et les citoyens locaux pour permettre l'émergence du projet.

Exemple de projet type développé par la société :

- Lieux privilégiés : EHPAD ou ensemble de petits bâtiments
- Caractéristiques du projet : Production chaleur (chauffage et/ou ECS) à partir de ressources locales gérées durablement (bois bocage, solaire thermique,...).





SAS CIREN

La coopérative est en charge d'acheter et de faire installer des centrales de production d'électricité de source renouvelable et locale. Depuis 2021, la SAS CIREN a mis en service plusieurs centrales photovoltaïques financées et exploitées par le collectif dont celle de la toiture de l'école Jacques Prévert à Rennes. Au printemps 2024, une nouvelle centrale photovoltaïque a été installée à La Chapelle des Fougeretz. Elle va permettre de démarrer une nouvelle opération d'autoconsommation collective citoyenne et solidaire en partenariat avec Énergies du pays de Rennes. D'autres projets sont en cours de développement. La société CIREN fait également partie des associés au projet Brei Sun ISDND, aux côtés d'Énergiv.



SCIC Coopérative des Survoltés

La société citoyenne aide à renforcer la mobilisation citoyenne autour de projets d'énergies renouvelables et prend part financièrement à certains projets. Elle a pris part à 2 projets de centrales solaires (école, salle communale) et 1 projet éolien (Lanrigan). Énergiv a acquis 1 000 actions de 100 euros. La Coopérative a validé son entrée au capital de la SAS Lanrigan dans l'vent et permet de renforcer la mobilisation citoyenne autour de ce projet.

Nouveau

SAS Énergies du Canut à l'Oust, dite ECO - Pays de Redon

→ EPV – 8 communes - Énergiv

Avec l'assistance du SDE35 et de l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), un collectif de communes du territoire de Redon-Agglomération (Langon, Pipriac, Renac, Bains-sur-Oust, La Chapelle de Brain, Saint-Just, Bruc-sur-Aff et Saint-Ganton) a créé la société ECO en 2024 afin de développer et accélérer les projets de production d'énergies renouvelables sur leur territoire et en particulier des projets photovoltaïques citoyens. Une dizaine de centrales photovoltaïques en toiture, en ombrières et au sol de petite taille (100-500 kWc) ont été identifiées pour une puissance globale proche de 2,5 MWc. Un potentiel de centrale au sol de 5MWc a aussi été identifié à Langon. En mars 2024, ce collectif a proposé à Énergiv de s'associer au projet. En 2025, Énergiv prévoit de faire partie des membres fondateurs par l'acquisition d'un capital social de 5 000€.

Part'EnR35

Part'EnR 35 est une association créée par le SDE35 et Énergiv afin de faciliter l'émergence de boucle d'autoconsommation collective et généraliser les échanges d'énergie à l'échelle locale sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine. Ce service ouvert à tous les consommateurs et tous les producteurs doit permettre à la fois de simplifier le déploiement des opérations d'autoconsommation, de partager la production d'énergie renouvelable locale auprès des consommateurs locaux en généralisant les circuits-cours de l'énergie, d'apporter une solution de maîtrise du coût de l'électricité aux consommateurs et une solution de valorisation aux producteurs, d'optimiser les investissements du réseau électrique le tout au bénéfice de l'autonomie et de la résilience énergétique des territoires.



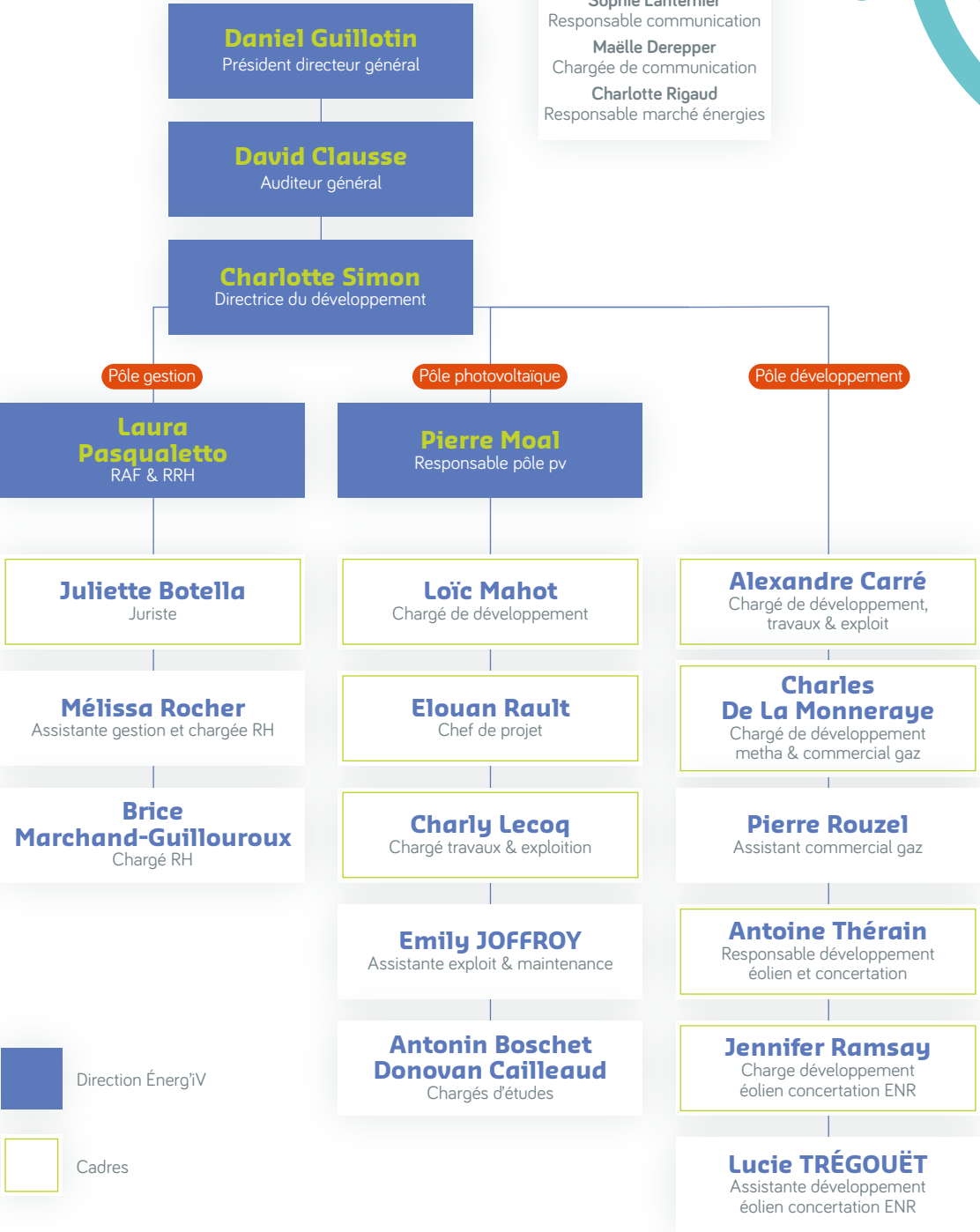
Centrales villageoises - SAS Soleil sur Vilaine et Rance Émeraude

LesCentrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique territoriale. La Centrale Villageoise Soleil de Vilaine regroupe le Pays de Châteaugiron communauté, Acigné, Énergiv et 102 citoyens. Elle a pour objectif de couvrir 5 000 m² de toiture photovoltaïque en 3 phases. Elle prévoit notamment dans un premier temps 4 centrales photovoltaïques en toiture. La Centrale Villageoise Rance Émeraude contribue à la transition énergétique sur le territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude en développant des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Elle est constituée de 103 citoyens, de 3 associations (ETE, CIDRE, Cœur Émeraude) et des SEM Énergies 22, Énergiv, la commune de La Vicomté-Sur-Rance, et de la SCOP d'Ynalec. Centrales Villageoises Rance Émeraude a signé un accord de partenariat pour intégrer en phase construction la SPV Brei Sun ISDND, aux côtés d'Énergiv. Elle prévoit d'installer 5 et 10 centrales photovoltaïques en toiture.

SCIC SAS Estuaire Énergies

La CCI Nantes Saint-Nazaire a créé la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Estuaire Énergies afin de proposer une nouvelle gouvernance de l'énergie, dans une logique territoriale, en mutualisant les moyens et les services. Pour ses futurs sociétaires, Estuaire Énergies agit sur 4 grands volets énergétiques et systémiques que sont la stratégie de sourcing et suivi contractuel, la décarbonation, la production et achat d'énergies renouvelables et l'information et l'accompagnement.

Organigramme décembre 2024



Mises à dispositions

- Lionel Berthier
Directeur SI
et moyens généraux
- Julie Roger
Responsable achats
- François Beline
Responsable expertise
- Sophie Lanternier
Responsable communication
- Maëlle Derepper
Chargée de communication
- Charlotte Rigaud
Responsable marché énergies

Direction Partagée

- David Clausse
Directeur général
- Charlotte Simon
DGA transition énergétique



PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE

36 sites en service

⚡ 3,79 GWh produits

Amanlis, Argentré-du-Plessis, Bain-de-Bretagne, Baulon, Bréal sous-Montfort (x2), Châteaubourg, Fougères, Gévezé, La Mezière, Langouet, Le Rheu, L'Hermitage, Liffré (X2), Melesse (X6), Noyal-sur-Vilaine, Orgères, Pacé (x2), Paimpont, Pipriac (x2), Pléchâtel, Plélan-le-Grand, Pleurtuit, Rennes, Retiers, St-Aubin-du Cormier, Tinténiac, Val d'Anast



OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

18 sites en service

⚡ 1,03 GWh produits

CG35 Rennes, Etrelles, Hédé-Bazouges, Laillé, La Bousac, Maen-Roch, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Noyal-sur-Vilaine (x3), Pipriac (x2), Romagné, St-Aubin-du-Cormier, St-Armel, St-Maugan, Torcé



PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

2 sites en service

⚡ 17,22 GWh produits

Guignen, Bruz/Pont-Péan

8 sites en cours de développement

⚡ 51 GWh estimés

Rennes, Tinténiac, Le Verger, Dinard, Baguer-Pican, Cornillé, Javené, Le Rheu



MÉTHANISATION

2 sites en service

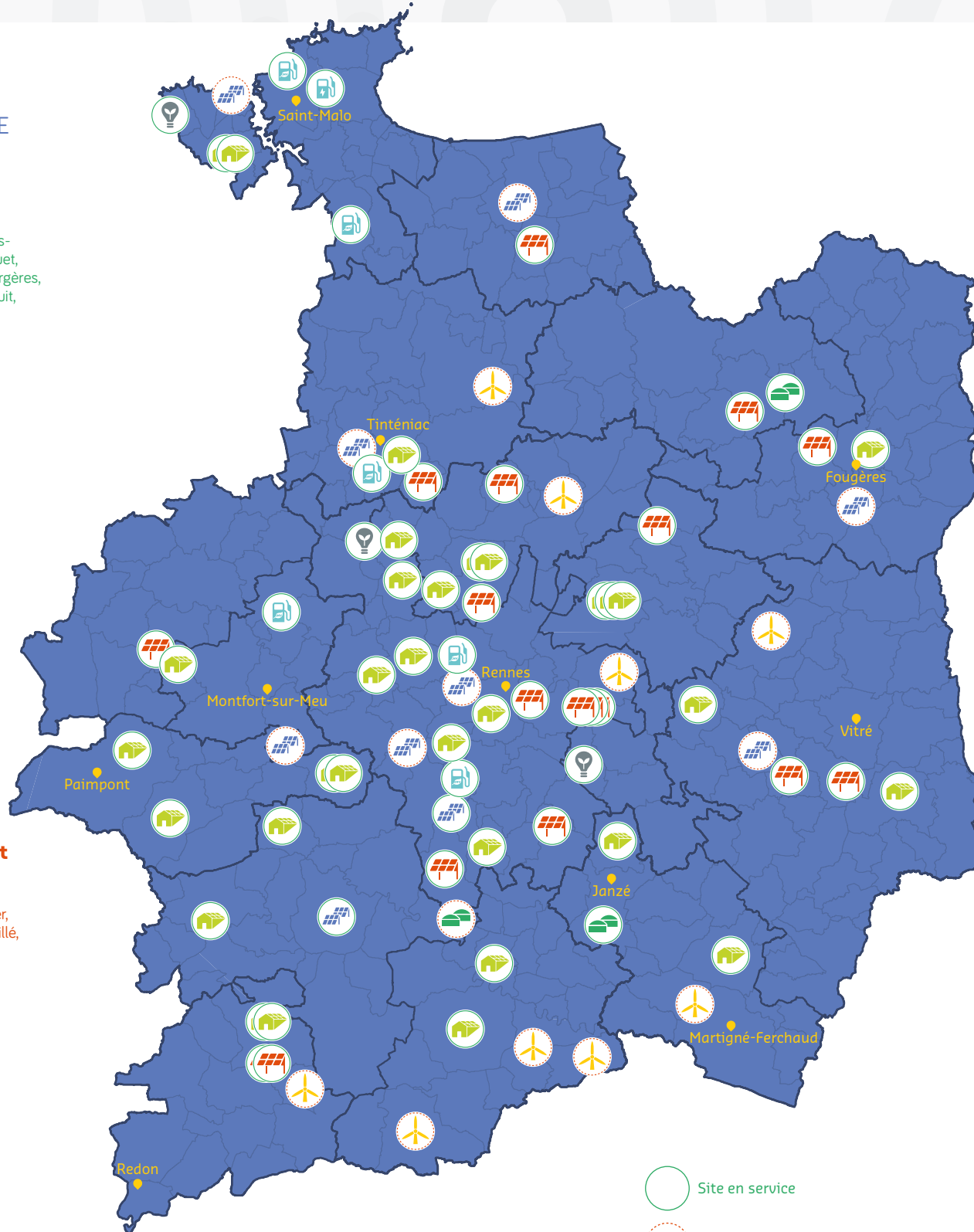
⚡ 30 GWh produits

Janzé et Maen-Roch

1 site en cours de développement

⚡ 10 GWh estimés

Bourg-des-Comptes



MOBILITÉ GNV ET HYDROGÈNE

6 stations GNV en service

⚡ 3 04 tonnes de GNC-BioGNC vendues

Bédée, Tinténiac, Montgermont, Miniac-Morvan, Chartres-de-Bretagne, Saint-Malo

1 station hydrogène en cours de développement

St-Malo



ÉOLIEN

9 site en cours de développement

⚡ 148 GWh estimés

Acigné, Andouillé-Neuville, Coësmes/Martigné-Ferchaud, Ercé-en-Lamée, Grand-Fougeray, Lanrigan, St-Ganton, Teillac, Val d'Izé



CHALEUR BOIS

2 projet en cours de développement

⚡ 1 500 MWh estimés



COOPÉRATIVES CITOYENNES

- SAS ECO du Canut
 - Survoltés
 - CIREN
 - Centrales Villageoises Rance Emeraude
 - Centrales Villageoises Soleil sur Vilaine
-
- Estuaire Énergies
 - Part'EnR35



Site en service



Site en cours de développement

Énerg'iV

Siège du SDE35

Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé – CS 43603

35236 THORIGNE-FOUILLARD

02 99 23 15 55
contact@energiv.fr

Original COMMUNICATION

energiv.fr